

AUTRES TEMPS, AUTRES MOEURS

Et l'honorable juge Langelier croissait
en âge et en sagesse.

Le récent voyage des étudiants en Droit à Québec fut, comme on le sait, gâté par la polissonnerie et la brutalité des agents de police de la vieille capitale. Un carabin de l'endroit fut même à cette occasion assailli par un agent. M. Aimé Fortin, la victime, déposa une plainte contre son assaillant. L'ineffable juge Langelier renvoya la plainte et selon l'expression du *Soleil* se permit quelques judicieuses remarques à l'adresse des étu-

dants. A ces réflexions que nous publions ci-dessous, il fait bon d'opposer une page des *Souvenirs politiques* de l'honorable juge. M. Langelier n'était pas alors à la crèche du gouvernement. Ce qui, en d'autres termes, veut dire que l'ex-shérif du district de Québec n'était pas toujours partisan de l'autorité de l'ordre. On le verra bien d'ailleurs à la lecture de ce fait-divers.

FEENEY.

HIER



... Il fallait à tout prix l'empêcher d'avoir lieu. Dès que la chose fut connue, MM. Frs Langelier, Ernest Pacaud, F.-X. Lemieux et moi-même, nous nous réunîmes pour décider quel parti prendre. Après délibérations, je fus délégué avec Lemieux auprès de

notre vieil ami, M. Georges Lemelin, un libéral ardent de S.-Roche, afin d'aviser aux moyens à prendre pour briser cette réunion. Ses calculs faits, M. Lemelin nous dit qu'il fallait une somme qu'il indiqua pour payer les hommes et les voitures qui les conduiraient à Sillery; cette somme devait lui être versée pas plus tard qu'à trois heures de l'après-midi; elle le fut effectivement. "La sainte, dit-il, en recevant l'argent, je vous promets que les pendants ne parleront point." Il tint parole: l'assemblée fut un fiasco qui ôta aux pendants l'idée de répéter l'aventure.

La manière dont Lemelin s'y prit pour briser cette assemblée est trop amusante pour ne pas être racontée.

Sir Adolphe Caron et ses partisans avaient choisi, pour le théâtre de leur exploit, la maison d'école, une bâtisse avec des châssis très hauts dont les carreaux étaient tout petits. Il va sans dire que les amis de sir Adolphe s'attendaient à de la bisbille et s'étaient préparés en conséquence. Les nôtres n'étaient pas très pressés de pénétrer dans cette salle, sachant bien l'accueil qui leur serait fait. Soudain le père Lemelin eut une idée lumineuse qui décida de la victoire. Le long de l'école se trouvait une cordée de bois de poêle, débité en petits quartiers; il en distribua deux ou trois à chacun de ses hommes avec instruction de les jeter dans les fenêtres dès qu'il en donnerait le signal. Tous ces quartiers de bois lancés ensemble produisirent un effet merveilleux, les vitres se cassèrent avec fracas, on aurait dit que la bâtisse elle-même allait s'écrouler. Bref, la panique fut telle que chacun se sauva à qui mieux mieux, les gens de Lemelin se joignant aux autres dans le sauve qui peut pour arriver jusqu'à leurs carrioles qui avaient été laissées à distance.

Chs LANGEЛИER, C.R.

Shérif du district de Québec.

AUJOURD'HUI



"L'incident qui a donné lieu à ce procès est très regrettable, vu qu'il a mis le public au courant de scènes vraiment disgracieuses auxquelles des étudiants ont été mêlés.

"Tout le monde porte un vif intérêt aux étudiants qui demain seront nos successeurs dans les différentes carrières de la hiérarchie sociale; il existe, cet intérêt, parce que l'on sait qu'ils appartiennent à des familles respectables qui s'imposent de lourds sacrifices pour leur procurer l'instruction et leur assurer un avenir honorable; parce que l'on sait aussi qu'ils sortent de nos collèges où on leur a enseigné les principes d'honneur qui devront les guider dans la vie; parce que l'on sait enfin qu'ils fréquentent l'université chargée d'en former des citoyens utiles à la société.

"C'est donc leur devoir de se montrer dignes de l'intérêt qu'ils provoquent par leur bonne conduite, et non pas d'être mêlés à des scènes regrettables.

"Un certain nombre d'étudiants, — c'est heureusement l'exception, — s'imaginent qu'ils sont au-dessus des lois et des convenances, que c'est un chic de se montrer grossier, de parader dans les rues, en faisant du tapage et en molestant les gens. C'est une erreur de leur part; ils sont comme tout le monde soumis aux lois, et ils sont d'autant plus blâmables de les violer que leur éducation leur en fait mieux connaître les conséquences.

"Les étudiants n'ont rien à gagner de ces visites qu'ils échangent tous les ans et qui sont la plupart du temps une source de désordres et de dépenses inutiles pour leurs parents: ils devraient cesser ces professions de sallimbanques qu'ils font dans les rues, et leur conduite dans les théâtres devrait être plus respectueuse.

Au lendemain de ces excursions, les étudiants ne sont guère prêts à continuer leurs études. Il vaut mieux pour eux consacrer tout leur temps à leurs études afin de se bien préparer pour les luttes de l'avenir.

"Comme il serait beau, agréable, de ne trouver que des gentilshommes parmi les étudiants!

"Je fais ces observations non pas à titre

LE DEVOIR

est le journal préféré des étudiants et de leurs amis, parce qu'il publie les meilleurs articles littéraires et politiques, comme aussi toutes les nouvelles.

Le DEVOIR peut être lu par tous les membres de votre famille.

Pâtisserie et Restaurant Français

328 Est, rue S.-Catherine, (ancien Legendre)

Repas à 35 sous.
Particularités: Viandes froides,
Huîtres, Homards

PÂTISSERIES, GÂTEAUX, DRAGEES
LOUIS AUZEBY, gérant.

Téléphone Est 379

L. O. D'ARGENCOURT

La vieille maison de confiance du quartier latin. Epicerie
fines et liqueurs de choix.

ESCOMPTE POUR LES ETUDIANTS

Tél. Est 953.

E. A. STE. MARIE

LIMITÉE

Coin STE-CATHERINE et AMHERST
FOURRURES, CHAPEAUX, MERCERIES, BERETS, ORIFLAMMES, GANTS,
BAS, ARTICLES DE FANTAISIE

Rod. Carrière Opticiens et Optométristes Henri Sénécal

Choix de Lunettes, Lorgnons, Baromètres, Thermomètres, Etc., Etc., Etc.



Salon d'Optique
Franco-Britannique

207 Est, rue S.-Catherine, MONTREAL.

Téléphone Est 5219.

Direction: A. ROBI.

Théâtre Canadien-Français

SEMAINE DU 6 DECEMBRE

LA PERICHOLE

OFFENBACH

AUX ETUDIANTS EN MEDECINE

Nous rappelons que nous avons toujours en mains un assortiment considérable de TROUSSES A DISSECTION, STETHOSCOPES, accessoires et instruments pour la bactériologie et l'histologie, ainsi qu'un choix varié d'instruments de chirurgie.

PHARMACIE LECOURS ET LANCTOT

Coin des rues S.-Denis et S.-Catherine - - - - - MONTREAL.

de reproche, mais bien à cause du grand intérêt que je porte moi-même aux étudiants; eles m'ont été suggérées par une foule de citoyens depuis que j'ai cette cause en délibéré. Puissent mes observations être prises dans le sens qu'elles sont faites, c'est-à-dire dans la pensée d'être utile aux étudiants, par un homme qui l'a été lui-même autrefois.

Honorable juge C. LANGEЛИER.

SOUS LA POUTRE POLONCEAU

O! Louis! qu'as-tu fait de ton joli bérêt blanc?... et si bien colorie!...

* * *

Si l'architecte... boum, boum... fait son faraud!...

La guerre!... Quel meilleur temps pour penser à la paix!... Les architectes devraient "faire fonctionner" leur sens commun!

* * *

Allons! les "21".... n'ennuyez plus "notre" président.

* * *

Température très élevée. Soleil splendide. Paul Pap., obtient 15,0.

* * *

Emile, son livre et son bérêt!...

* * *

Espérons que notre président, dans ce "nouvel élan" de dévouement ordinaire, va relever le "département" des jeux.... il faut un... fort élan!...

PAUL....

SOPHIE

MOEURS UNIVERSITAIRES

par

JEHAN FRIDOLIN

(Suite)

UN DRAME A L'EGLISE

Revenus de Québec par le train de 5.20, Angèle et Robert rentrèrent chez eux. C'était un lundi. Mardi, Angèle se leva de grand matin, et se rendit à la basse-messe. L'église Saint-Jacques sembla déserte. Adossé sur un pilier, un individu, aux allures louches, surveillait d'un oeil de faucon la jeune fille.



Pauvre Angèle! Tu ne pouvais savoir que le danger était près de toi.

De même que le petit enfant poursuit à travers la riante prairie un papi lon aux riantes couleurs et ne pense pas à la vipère cachée dans les tendres herbes, de même la jeune fille innocente et sans malice s'abandonnait aux joies pieuses et ne songeait guère au voyou qui la guettait.

Au bout de dix-neuf minutes, Angèle se leva et marcha vers la porte.

L'homme aux habits troués s'élança comme le jaguar de Bolivie.

Il se heurta sur une poitrine de fer et ne put réprimer un cri de douleur.

—Robert! dit Angèle en tombant à la renverse.

—Là-bas, l'individu détaillait en criant vengeance.



Un quart-d'heure plus tard, devant une tasse de thé chaud, chez Auzéby, Angèle retrouva son sourire.

—Cet homme, fit elle, qui est-ce?

Robert répondit aussitôt:

—Je ne sais pas. C'est encore un mystère, et je trouve que l'auteur abuse des complications. J'ai hâte de sortir de cette position, et j'espère, avec tous les lecteurs de l'Escholier, que "Sophie, moeurs universitaires" finira bientôt. Et

puis que fait Sophie? Si au moins je la connaissais!...

—Merci pour l'héroïne!

Angèle, furieuse, se leva, prit son manchon et sortit.

Robert n'avait pas de quoi payer, mais M. Auzéby, qui l'avait vu souvent dans son établissement, lui fit crédit. M. Auzéby est un homme aimable et hospitalier. C'est ce qui fera sa fortune.



Quant à l'ingrate Angèle, elle ne devait pas tarder à être dans le pétrin.

La vipère veillait sous l'herbe et elle n'aime pas qu'on lui marche sur les pieds.

(A suivre)